



RAPPORT D'ACTIVITES DES VERT·E·S VAUDOIS·ES

Exercice mai 2024 – avril 2025

Table des Matières

1.	Rapport du Bureau	p.3
2.	Rapport du groupe des Vert·e·s au Grand Conseil	p.6
3.	Rapport du conseiller d'Etat	p.8
4.	Rapport des conseillères nationales et du conseiller national	p.12

Rapport d'activité du Bureau pour l'année 2024-2025



Nouvelles internes

Un nouvel élu, Olivier Kaluzny, a rejoint le bureau en octobre, remplaçant Jonas Kocher devenu préfet. Jean-Valentin de Saussure lui a succédé à la fonction de vice-président.

Notre présidente, Alice Genoud, est en arrêt maladie depuis le mois de mars.

Le bureau s'est réuni à 20 reprises en séance ordinaires (un mardi sur deux) et 2 Bureaux avec nos élu·e·s fédéraux ont eu lieu. 2 retraites spéciales, notamment pour préparer les échéances électorales 2026-2027 ont été organisées. Une délégation du bureau a également participé à plusieurs séances avec notre conseiller d'Etat, les chef·fe·s de groupe au Grand Conseil, ainsi qu'avec les Jeunes Vert·e·x·s.

3 comités ont eu lieu. Cela a été l'occasion de prononcer nos recommandations de vote en vue de la votation fédérale du 22.09.2024 ainsi que celle du 09.02.2025, de mener une discussion sur l'initiative cantonale « 12% », d'adopter les comptes 2024 ainsi que de proposer une formation « Ça veut dire quoi d'être conseillère communale/conseiller communal et municipal·e ? Rôles, liens et outils d'action » qui a été largement appréciée.

Autres actions du bureau

- Organisation de séances mensuelles avec les président·e·s de section, en visioconférence et en présentiel.
- Participation d'une délégation du Bureau à une réunion conviée par Vassilis Venizelos au Château cantonal avec nos municipales, syndique, et municipaux et syndic. Le Bureau prévoit, suite à cela, d'organiser une journée au vert pour nos élu·e·s à l'exécutif communal en vue des prochaines élections communales 2026.
- Participation à la campagne de votation contre les nouvelles jonctions autoroutières en novembre 2024, ainsi qu'à la campagne d'initiative des Jeunes Vert·exs pour la responsabilité environnementale en début d'année.
- Direction du comité d'initiative « Sauvons le Mormont » jusqu'en mars.
- Participation au comité d'initiative « Pour un salaire minimum ».
- Suppression du compte des Vert·e·s sur X (ex-Twitter).
- Planification des séances de coordination romande (contacts plus étroits avec Fribourg, Genève, Valais, Jura bernois et Neuchâtel pour préparer les séances de comité suisse et s'appuyer mutuellement).
- Validation du lancement d'un nouveau groupe en charge d'organiser le tout premier Festival Vert·e·s de notre histoire le 6 septembre prochain : la Vertigineuse !
- Lancement d'un groupe planchant sur l'économie durable, présidé par notre vice-président Jean-Valentin de Saussure.
- Lancement d'un Intranet Vert destiné à tou·te·s les membres et rassemblant toutes les informations utiles aux candidat·e·s, élu·e·s et militant·e·s en un seul endroit.
- Publication d'une base de données des dépôts communaux, librement accessible en ligne, facilitant l'échange de bonnes idées entre élu·e·s et donnant une vision plus étayée de l'action Verte au plan communal.
- Jean-Valentin de Saussure a continué à représenter les Vert·e·s au sein du Vorstand (comité) des Vert·e·s suisses afin d'assurer le lien entre le parti-mère et le canton.
- Poursuite des séances de coordination romande entre les sections cantonales (Fribourg, Genève, Valais, Jura bernois et Neuchâtel), en particulier pour préparer les séances de Vorstand et partager des bonnes pratiques.
- Lancement d'un grand sondage des membres et analyse des résultats
- Le Bureau (représenté par sa trésorière, Rebecca Joly) est enfin allé défendre le Mouvement auprès du fisc à Yverdon, qui projette de nous taxer lourdement dans le cadre d'un changement de loi initié par Pascal Broulis en son temps. Le Bureau est dans l'attente de la décision finale.

Consultations

Les Vert·e·s ont aussi participé à plusieurs consultations sur des lois cantonales et fédérales :

21.04.2025 Consultation cantonale – Révision totale de la loi sur les communes (LC) (Lettre d’accompagnement et questionnaire)

04.02.2025 Consultation fédérale – Avant-projet de loi fédérale sur l’interdiction de l’utilisation publique de symboles nazis (LISN)

07.01.2025 Consultation cantonale – Projet de révision partielle de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

18.12.2024 Consultation cantonale – Projet d’agglomération Lausanne-Morges de 5e génération (PALM 2025)

08.09.2024 Consultation cantonale – Contre-projet à l’initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse »

14.08.2024 Consultation cantonale – Avant-projet de révision partielle de la Loi sur l’Université de Lausanne (LUL)

08.07.2024 Consultation cantonale – Projet de modification du règlement d’exécution de la loi sur les auberges et débits de boissons (RLADB) – Toilettes mixtes dans les établissements publics

30.05.2024 Consultation cantonale sur un contre-projet direct à l’initiative populaire « Sauvons le Mormont »

Le bureau remercie toutes les personnes qui l’ont aidé dans la rédaction de ces prises de position.

Le bureau réitère ses remerciements à son secrétariat, les comités de section, ainsi que tou·te·s les élu·e·s et membres des Vert·e·s qui s’engagent au quotidien et font vivre notre mouvement année après année.

Pour le Bureau
Anita Rokitowska et
Jean-Valentin de Saussure
Co-président·e·s

Rapport d'activité du groupe parlementaire 2024-2025



Luttes et vigilance

Une nouvelle année s'est déroulée au Grand Conseil qui ressemble malheureusement aux précédentes. Les fronts sont durs, les vert' libéraux sont plus libéraux que verts et nos victoires sont malheureusement un peu maigres, même si elles ne sont pas du tout inexistantes, au contraire !

Mais les difficultés financières du Canton qui s'annoncent vont demander une grande vigilance au groupe Vert.e-s car nous savons que les politiques environnementales seront dans les premières à faire les frais des mesures d'économie qui approchent.

Des cadeaux fiscaux que l'on ne peut pas se permettre

Les questions fiscales ont d'ailleurs grandement occupé le Grand Conseil tout au long du débat budgétaire de décembre. Le Conseil d'Etat a en effet proposé un contre-projet à l'initiative dite « 12% » qui prévoit une baisse de l'impôt sur les revenus des Vaudois-es linéaire de 12%. Le coût de cette initiative, environ 500 millions, risque de mettre en danger plusieurs services publics dans le canton.

Le groupe Vert a refusé le contre-projet car déjà aujourd'hui nous avons des carences de financement dans plusieurs domaines qui sont importants pour nous.

Malheureusement, non seulement ce contre-projet a été accepté mais il a encore été durci par la majorité de droite, aidée du Parti Socialiste, afin d'augmenter encore les baisses fiscales qui toucheront surtout les plus aisé-e-s.

Les pertes pour l'Etat s'élèveront ainsi déjà à près de 300 millions par an.

Les comptes 2024 sont venus conforter nos craintes sur ces baisses à outrance : une perte importante devra déjà être compensée en 2026 avec 400 millions d'économies prévues. Ce n'est pas le moment de faire des cadeaux aux plus riches.

Deux jolis succès

Mais nous avons quand même pu remporter quelques victoires significatives pour notre Mouvement. Je soulignerai ici deux points particulièrement importants : **l'interdiction des thérapies de conversion** et **l'adoption unanime de la modification de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager afin d'intégrer la protection du Mormont**.

L'interdiction des thérapies de conversion pour le canton de Vaud est une réelle avancée sociétale pour laquelle le groupe Vert·e·s s'est longuement battu·e·s, notamment afin de protéger la communauté trans pour éviter qu'elle ne soit exclue de cette loi. Les thérapies de conversion sont assimilées à des actes de tortures par l'ONU et leur interdiction est donc un pas important dans la protection de minorités qui sont aujourd'hui menacées à travers le monde.

Le Conseil d'Etat a également proposé un contre-projet indirect à l'initiative « Sauvons le Mormont » qui a été largement portée par les Vert·e·s. Ce contre-projet prévoit une modification de la constitution pour y inscrire le principe d'économie circulaire qui va plus loin que ce que proposait l'initiative.

De plus, la protection du Mormont n'est pas proposée dans la Constitution mais dans la loi, avec une mise en œuvre satisfaisante des exigences de protection.

Ce contre-projet a été largement plébiscité par le plénum alors qu'il y a à peine trois ans une motion pour la protection du Mormont y avait été refusée à quelques voix. Une votation aura lieu en septembre mais nous sommes confiant·e·s pour que cette grande avancée sera acceptée par le peuple. Le projet de loi n'ayant quant à lui pas fait l'objet d'une demande de référendum, il entrera de toute façon en vigueur.

Enfin, le Conseil d'Etat a adopté son projet de loi sur l'énergie et le travail en commission du Grand Conseil a pu démarrer. Ces travaux sont toujours en cours mais l'ambiance de travail est plutôt sereine.

Arrivées et départs au sein du groupe

Le groupe a un peu muté depuis la dernière AG avec le départ de Séverine Evequoz (députée de Lausanne) et de Pierre Wahlen (député de Nyon) que nous remercions encore chaleureusement de leur implication au sein de la députation !

Ce sont deux jeunes députés qui nous ont dès lors rejoints, avec Oleg Gafner (pour Lausanne) et Jean-Valentin de Saussure (pour le district de Nyon).

Notre groupe a de nouveau été bien actif cette année ; vous retrouverez ici sous le nom de chaque député·e toutes les interventions déposées : <https://www.vd.ch/gc/depute-e-s/par-ordre-alphabetique/par-groupe-politique#party-500014>

Rebecca Joly

Présidente de groupe des député·e·s Vert·e·s

Rapport d'activité 2024-2025 du conseiller d'État

Douze mois et des poussières se sont écoulés depuis le dernier rapport d'activités. Ces quelque douze mois ont été marqués par de petites et grandes décisions et son lot d'échecs et de réussites. Tentons de résumer ces 365 jours avec un « portrait chinois ».

Si cette année était un animal, elle serait un ver de terre

Deux tiers de la biodiversité terrestre est souterrain : champignons, vers de terre, insectes, araignées et autres mille-pattes. Les sols sont une ressource précieuse, ils nous nourrissent, filtrent l'eau, séquestrent le carbone. Or, bien qu'omniprésent, le sol est devenu une ressource limitée et fragile. Le Grand Conseil a adopté dernièrement un plan d'action porté par mon Département : 6 millions pour réhabiliter les sols dégradés, mieux valoriser les matériaux terreux décapés des chantiers, et améliorer la qualité des sols agricoles et forestiers.



Vassilis Venizelos

Conseiller d'Etat

En 2024, mon Département a aussi défendu plusieurs projets pour lutter contre l'érosion de la biodiversité. Ainsi, un crédit de 15 millions est sur la table du Grand Conseil pour renforcer l'infrastructure écologique dans le canton, notamment avec des passages à faune et des mesures pour revitaliser des biotopes majeurs. Ces mesures sont importantes, mais ne seront pas suffisantes, il s'agira de renforcer encore notre action en faveur des écosystèmes. La biodiversité est notre meilleure alliée pour répondre aux crises climatiques.

Si cette année était un élément, elle serait l'eau

En 2024, j'ai eu l'opportunité d'inaugurer plusieurs projets de renaturation et de revitalisation de rivières (Venoge, Broye, Chamberonne, etc.). Ainsi, depuis le début de la législature, plus de 15 km de cours d'eau ont été renaturés ! Ces projets « au long cours » sont essentiels pour redonner de l'espace aux cours d'eau et les rendre plus résilients face aux changements climatiques. Une rivière, un fleuve plus naturel permet une meilleure gestion des crues, et ainsi de limiter les dégâts lors d'inondations à grande échelle. Le Canton a d'ailleurs renforcé sa gestion des risques naturels, notamment dans la région du Chablais, mais aussi avec de la formation et des équipements de pompiers pour mieux faire face aux feux de forêts, un soutien aux communes pour prévenir les événements sortant de l'ordinaire et informer la population, etc.

Si cette année était une ville, elle serait Berne

Pollution des sols, gestion du loup et protection des troupeaux, programme fédéral d'économie budgétaire, fin du programme Bâtiments, retour du nucléaire.... J'ai interpellé à plusieurs reprises, notamment avec la Conférence intercantonale des directeurs de l'énergie, les autorités fédérales pour critiquer certaines options environnementales et énergétiques, et (tenter) de changer le cours des choses.

Aussi, léguer un environnement sain aux générations futures, c'est gérer les pollutions du passé. Ainsi, en matière de sites pollués, le Canton prend aussi ses responsabilités et a débloqué un crédit de 15 millions pour financer les investigations, la surveillance et l'assainissement de sites pollués. Mais, nous le savons déjà, ces fonds ne suffiront pas. Villes et cantons ne pourront pas financer l'entier des coûts des pollutions du passé et

d'aujourd'hui. A l'image des PFAS, ces polluants éternels, la Confédération doit les interdire lorsqu'ils sont non-essentiels et appliquer le principe du pollueur-payeur avec une taxe prélevée auprès des entreprises qui produisent ou utilisent des PFAS afin, par exemple, d'alimenter un fonds d'assainissement.

Si cette année était une valeur, elle serait la solidarité

Au cours de 2024, avec ma collègue Rebecca Ruiz, nous avons rencontré plus de 1300 curatrices et curateurs privés, engagés au service de personnes vulnérables. En effet, dans le canton de Vaud, depuis la réforme de la curatelle en 2018, 60% des mandats de curatelle sont pris en charge par des citoyennes et citoyens qui s'engagent de manière volontaire. Une belle preuve de la solidarité des Vaudois et des Vaudoises ! Diverses mesures d'amélioration ont été mises en œuvre pour renforcer ce dispositif volontaire (amélioration de la formation) et faire face à la hausse constante des mandats (projet-pilote de levée de mandats).

Mais la solidarité a aussi le visage des familles qui accueillent des enfants et des jeunes en danger dans leur développement : en réponse à l'augmentation du nombre d'enfants ayant un besoin de protection, la DGEJ a aussi intensifié ses efforts pour recruter de nouvelles familles d'accueil, lesquelles sont désormais davantage soutenues avec une augmentation des indemnités versées et une simplification bienvenue du système administratif de suivi.

Si cette année était un lieu, elle serait un nouveau foyer de protection des mineurs

Début 2024, mon Département a obtenu 80 millions pour mieux prendre en charge les milliers d'enfants en danger dans leur développement dans notre canton. Ce plan ambitieux est en train d'être déployé, avec des premières mesures très concrètes : ouverture de 9 nouvelles places d'accueil en foyer, création de nouveaux accueils socio-éducatifs de jour, soutien à la parentalité, médiation en cas de séparation conflictuelle et augmentation du nombre d'éducateurs et éducatrices par foyer.

Quant à la pénurie de personnel, après les 15 millions de francs octroyés en 2023, le Conseil d'Etat a décidé d'allouer 24 millions de francs supplémentaires pour revaloriser les salaires dans le secteur social parapublic.

Si cette année était un slogan, elle serait « Le fossile, c'est fini »

Après une vaste consultation, le projet de loi sur l'énergie est désormais dans les mains du Grand Conseil. Autonomie, efficacité et sobriété énergétiques sont les axes forts de ce nouveau cadre légal qui doit nous permettre de mieux valoriser le potentiel énergétique vaudois et réduire notre consommation, notamment de mazout. D'ici l'adoption de ce projet, nous ne restons pas les bras croisés et nous investissons dans la formation des métiers de la transition, dans l'assainissement des bâtiments et réseaux de chauffage à distance et dans l'accompagnement des propriétaires qui devront mettre fin à l'utilisation, d'ici 2033, de leur chauffage électrique. Autant d'étapes pour générer rapidement des économies d'énergie et d'émissions de CO2 !

Enfin, j'ai régulièrement l'occasion d'inaugurer de nouvelles installations de production d'énergies renouvelables et d'échanger avec différents acteurs pour faire avancer leurs projets : centrales hydroélectriques, chauffages à distance, éoliennes, géothermie, solaire – les ressources de notre canton sont riches, nous devons encore mieux les valoriser.

Si cette année était une promesse, elle serait celle d'être pionnier en matière d'économie circulaire

Le Grand Conseil a validé le contre-projet à l'initiative « Sauvons le Mormont ». Il est ainsi proposé d'inscrire la protection du site du Mormont dans la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager, au même titre que la Venoge, et l'économie circulaire dans la Constitution vaudoise via un nouvel article, sur lequel la population devrait voter d'ici fin 2025. Ce nouvel ancrage constitutionnel nous permettra ensuite d'adapter les conditions-cadre, dont la loi sur la gestion des déchets, afin de limiter et de valoriser les déchets, et d'intégrer la finitude des ressources dans nos modes de consommation.

Si cette année était une chanson, elle serait « Freed from Desire »

Être en charge de la jeunesse, c'est aussi devoir chanter (tradition oblige !) devant des centaines de jeunes (et moins jeunes) lors de la partie officielle de la Cantonale à Givrins, organisée par les Jeunesses campagnardes. Mais être en charge de la jeunesse, c'est surtout être fier des dizaines de projets portés par et pour les jeunes de ce canton, grâce au soutien financier de l'Etat, de la qualité des débats et propositions émises par les participant-e-s à la session cantonale des jeunes, de la vitalité de la commission cantonale de jeunes. Bref, vive la participation des jeunes !

Si cette année était un chiffre glaçant, elle serait le chiffre 4

En 2024, 4 féminicides ont été commis sur le territoire vaudois, et on observe une augmentation (+11%) des infractions de violences domestiques. Je souhaite, d'ici la fin de la législature, renforcer notre engagement pour lutter contre les violences intrafamiliales. La Police cantonale, et les services de protection des mineurs se trouvent souvent au front de ce fléau. Si différentes mesures sont mises en place depuis plusieurs années (mesure d'éloignement, bracelet électronique, campagne de sensibilisation, formation des professionnel-le-s, mise à disposition de lieux sécurisés, etc.), nous devons encore déployer et renforcer notre action.

Si cette année était une montagne, elle porterait le nom de « lutte contre la surpopulation carcérale »

Le problème est complexe, et le chemin vers des solutions pérennes et durables semble encore long et pavé d'embûches. En effet, notre canton fait face à une surpopulation carcérale chronique depuis un quart de siècle, alors que le nombre d'infractions pénales fluctuent et que les places de détention sont en augmentation. Sur la base de deux études mandatées par mon Département pour identifier les causes de ce phénomène, une feuille de route a été présentée aux médias début 2025. Ainsi, à court terme, une quarantaine de places supplémentaires seront mises à disposition hors canton prochainement et il est prévu d'installer des espaces modulaires sur le site des établissements de la plaine de l'Orbe, avant de construire la nouvelle prison des Grands-Marais. Mais nous ne pourrons pas construire des prisons à l'infini ! Le Canton va donc aussi exploiter toute sa marge de manœuvre pour renforcer les mesures alternatives à la détention et mieux prioriser et cibler les délits devant faire l'objet d'incarcération. En parallèle, une nouvelle stratégie de réinsertion pour les personnes détenues a été lancée et un premier bilan des mesures sera présenté cet automne.

Plusieurs autres projets importants ont aussi vu le jour du côté sécuritaire : des sanctions plus fermes face aux violences dans et hors des stades, une feuille de route pour la création d'une nouvelle école de police à Moudon, une action renforcée et coordonnée pour endiguer le deal de rue et mieux prendre en charge les personnes toxicodépendantes, en collaboration avec les villes et les services socio-sanitaires.

Mercis

Je souhaite encore particulièrement remercier les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat général qui m'entourent et me challengent au quotidien – leur professionnalisme, leur humour me permettent de naviguer et de garder le cap, même par gros temps. Et merci à vous, chères Vertes, chers Verts, pour votre accompagnement au long cours. Vos questionnements, vos conseils, votre présence me sont précieux. x projets majeurs ont marqué ces 12 derniers mois :

Yverdon-les-Bains, mai 2025

Rapport d'activité des conseillères nationales et du conseiller national de mai 2024 à avril 2025



Raphael Mahaim

Conseiller national

Le milieu de législature

On dit parfois que le travail parlementaire de qualité ne peut réellement se faire que dans la période de milieu de législature : juste avant les élections, il y a une telle tension (et une telle charge de travail de tous les instants) que la sérénité des débats parlementaires en est souvent affectée ; juste après les élections, le nouveau parlement doit prendre ses marques et ses habitudes.

Nous y sommes désormais (presque), à mi-législature : les élections de l'automne 2023 paraissent bien loin et l'échéance de 2027 n'est pas (encore) dans les esprits des parlementaires. C'est donc le moment pour œuvrer sur des gros projets et pour faire du travail de fond.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les temps sont durs : les rapports de force sont plus défavorables que la législature précédente et les poussées populistes dans le monde entier n'épargnent pas la Suisse. L'élection d'un autocrate sans foi ni loi à la tête de la première puissance mondiale a bouleversé l'ordre mondial. Le Conseil fédéral semble plus intéressé à faire des courbettes au géant américain et à ses oligarques de la tech qu'à prendre des mesures de protection de sa propre population : pour ménager les susceptibilités américaines, il a repoussé aux calendes grecques la publication de son projet de loi sur les plateformes numériques pourtant annoncé de longue date. C'est d'ailleurs le thème que m'a le plus occupé ces dernières semaines : avec quelques collègues du groupe, nous avons rédigé notre propre proposition de loi verte pour cadrer le pouvoir des plateformes numériques. Si le Conseil fédéral ne fait pas son travail, c'est au Parlement de reprendre le flambeau. Notre projet a été déposé lors de la session spéciale de mai sous forme d'initiative parlementaire.

Travail en commission

La commission des affaires juridiques dans laquelle je siège traite de sujets parfois très techniques (domaine judiciaire, droit pénal, droit civil) tout comme de sujets de société hautement importants. Voici quelques extraits choisis, l'exhaustivité étant impossible compte tenu de la quantité de travail abattu-e

C'est ainsi que la réforme du double nom poursuit sa route : si le Conseil des Etats suit la variante préconisée par le Conseil national – j'étais rapporteur de commission pour ce gros objet – il sera à nouveau possible de porter un double-nom pour les époux mariés. Soit en faisant précéder son nom par le nom de son conjoint, soit l'inverse, avec toutes les combinaisons possibles. Cette liberté de choix représente enfin une certaine égalité des conjoints dans le couple marié et mettra fin à la stupide injustice actuelle.

Nous avons enfin pu mettre sous toit une réforme du code des obligations visant à mieux protéger les maîtres de l'ouvrage qui sont confrontés à des défauts de construction pour des travaux commandés, qu'il s'agisse de la construction d'un nouveau logement ou de petites réparations dans une cuisine.

La commission des affaires juridiques a aussi beaucoup œuvré pour la protection des victimes en droit pénal : la nouvelle infraction de « stalking » (harcèlement obsessionnel) fera enfin son entrée en droit pénal, ce qui permettra de mieux protéger les victimes (surtout des femmes) qui aujourd'hui n'ont pas ou que très peu de moyens pour se défendre contre leurs harceleurs.

Enfin, la voie est désormais libre, grâce à un gros travail en commission des affaires juridiques, pour une révision de loi qui sanctionne l'utilisation en public des symboles nazis. Aujourd'hui, s'il n'y a pas explicitement de volonté de diffuser un discours haineux ou d'attiser la haine, il demeure permis d'arborer publiquement une croix gammée ou de faire un symbole nazi. Le mauvais exemple d'Elon Musk nous révèle à quel point ce type de gestes peut faire des dégâts auprès des personnes touchées de près ou de loin par l'Holocauste. Dire qu'il faut lutter avec toutes les forces contre l'antisémitisme n'est d'ailleurs nullement contradictoire avec la critique de la politique immonde et dévastatrice menée par le gouvernement israélien aujourd'hui.

Autres thèmes d'engagement choisis

En dehors du travail de commission, je poursuis mes engagements dans les domaines qui me tiennent à cœur.

Pour cette année, j'aimerais mentionner en particulier la thématique des impacts des réseaux sociaux et des plateformes numériques, de même que l'intelligence artificielle, sur nos vies et nos démocraties. A ce jour, trop occupé à faire des courbettes auprès du gouvernement américain, le Conseil fédéral se refuse à toute réglementation dans le domaine, cela alors que l'Union européenne a depuis plusieurs années sa réglementation sur les plateformes. Nous avons ainsi, comme déjà évoqué plus haut, élaboré notre propre projet de loi pour renforcer les droits des utilisateurs sur les plateformes numériques et aussi pour cadrer l'utilisation de l'intelligence artificielle. Pour l'heure, le Conseil fédéral ne veut rien entendre des propositions que j'ai faites pour cadrer l'explosion des deepfakes en ligne, notamment l'utilisation d'application permettant de « déshabiller » une personne.

Je poursuis aussi mon travail sur l'indépendance énergétique de la Suisse et la transition vers les énergies propres, avec notamment plusieurs interventions sur l'énergie nucléaire, en vue du débat à venir sur la réintroduction du nucléaire en Suisse voulue par la majorité du Conseil fédéral (qui n'a décidément rien de mieux à faire...).

Je suis aussi les développements autour des projets de forages miniers en eaux profondes dans les océans, où le Conseil fédéral soutient en principe l'idée d'un moratoire sur cette exploitation aux conséquences écologiques désastreuses. Un décret tout récent du gouvernement américain pourrait ouvrir une brèche dans le droit international, avec l'aide d'une société suisse basée à Fribourg qui souhaite participer à ces projets d'exploitation...

Dépôts

Tous mes dépôts sont visibles sur ce lien :

<https://www.parlament.ch/fr/biografie/rapha%C3%ABl-mahaim/4327>

Autres engagements en dehors du Parlement

L'année dernière a été marquée par les suites de l'arrêt de la Cour européenne des Droits de l'Homme d'avril 2024 en matière climatique, obtenu grâce à un travail remarquable des aînées pour le climat et de leur équipe juridique dont j'ai eu l'honneur de faire partie. Le moins que l'on puisse dire, c'est que la majorité du Conseil fédéral et du Parlement ont fait preuve d'une énorme mauvaise foi en appelant à ne pas mettre en œuvre l'arrêt. La bonne nouvelle, c'est que le Conseil de l'Europe suit ceci de très près et n'est pas près de lâcher l'affaire. Par ailleurs, l'arrêt a déjà des énormes répercussions dans d'autres procédures judiciaires dans le monde entier.

L'engagement parlementaire est évidemment aussi lié à un engagement militant et associatif quotidien. Cette année, notre engagement permis de faire échouer le projet de méga-autoroutes de la majorité du Parlement. C'est une magnifique victoire qui nous donne de l'espoir.

Du point de vue associatif, je poursuis mes engagements dans divers cercles, comme par exemple la co-présidence de l'interprofession agricole Green Care Suisse (accueil de personnes en rupture sur les domaines agricoles) et le comité de la Fédération suisse des entreprises (faitière des entreprises progressistes). Je reprendrai également sous peu la présidence de Dettes Conseils Suisse, la faitière des organisations qui conseillent les personnes en situation de surendettement.

* * *

Cette année a été marquée, d'un côté, par de fortes instabilités géopolitiques. Celles-ci ont influencé les discussions au sein de la Commission de l'économie, mon travail en tant que Présidente de la délégation parlementaire de l'OCDE, ainsi que mon engagement pour une stratégie industrielle pour la Suisse.

De l'autre, j'ai mené un travail de terrain important avec de nombreux acteurs de l'économie et de la société civile (notamment dans les domaines du verre, de la réutilisation, de l'agriculture, des PME et des acteurs économiques progressistes), pour faire avancer plusieurs dossiers qui me sont chers :



Sophie Michaud Gigon

Conseillère nationale

Transition et économie durable

J'ai eu plaisir à porter activement durant plusieurs mois l'[initiative](#) parlementaire visant à introduire un **statut juridique - facultatif mais officiel - d'« Entreprise Durable » pour les PME suisses**. Déposée en 2023 en collaboration avec l'Alliance pour les entreprises durables – rassemblant notamment la Fondation B Lab Suisse, la Fédération suisse des entreprises, Ethos ainsi qu'environ 500 entreprises –, l'initiative visait à assurer une reconnaissance simple et compatible avec les exigences de durabilité au sein de l'UE, principal marché extérieur des PME suisses. Malgré cet argument de compétitivité, la Commission des affaires juridiques National a choisi de ne pas y donner suite, craignant que ce statut ne devienne à terme obligatoire ou n'entraîne des contraintes administratives supplémentaires. Le travail de sensibilisation et de mobilisation a eu lieu grâce au fort engagement de ces acteurs économiques durables. On attend un rapport du

Conseil fédéral sur les pistes possibles. En attendant, j'ai retiré mon initiative parlementaire juste avant le vote afin d'éviter un mauvais signal du Conseil national.

Après que l'initiative parlementaire pour renforcer l'**économie circulaire** en Suisse a été adoptée, le défi réside désormais dans la mise en œuvre, notamment en révisant d'autres articles de loi et en adaptant les ordonnances pertinentes, mais aussi en sécurisant des budgets dédiés et nécessaires au déploiement de l'économie circulaire.

Le dossier Vetropack et les initiatives de réutilisation du verre ont conduit à de nombreux échanges avec la branche des boissons et du vin.

J'ai déposé plusieurs interventions sur ce sujet, en demandant notamment quels soutiens sont prévus pour faciliter la transition vers une économie circulaire dans ce secteur ([interpellation](#)), en proposant d'instaurer des objectifs de réutilisation pour les emballages en verre ([motion](#)), et en cherchant à clarifier le financement du système actuel. En parallèle, j'ai également œuvré en coulisses auprès du département et du Conseiller fédéral Rösti, notamment pour lever certains obstacles actuels au développement de la filière de **réutilisation des bouteilles en verre**.

Dans le contexte géopolitique incertain, marqué par une tendance au protectionnisme et aux politiques industrielles et fiscales fortes à l'étranger, la Suisse doit agir de manière proactive afin de conserver son tissu industriel propre, ses emplois et son savoir-faire. J'ai donc poursuivi activement mon engagement pour que la Suisse se dote d'une **stratégie industrielle nationale** ([interpellation parlementaire](#), [opinion publiée dans Le Temps](#).)

OCDE

La dimension géopolitique de mon travail parlementaire s'est accentuée cette année, en lien avec le contexte international et avec ma fonction en tant que présidente de la délégation parlementaire permanente auprès de l'OCDE. Les échanges ont porté sur les grands enjeux économiques mondiaux : rivalité géopolitique et régulation autour de l'IA, sécurité, relocalisation, attractivité fiscale, politiques industrielles et transition, protectionnisme, énergie, concurrence.

Pour la Suisse, les discussions ont principalement concerné la mise en œuvre de l'imposition minimale des entreprises (les fameux 15 %) et la Convention anti-corruption où la Suisse doit agir.

Évidemment, les accords bilatéraux III seront au centre du travail de commission en 2025-2026. Aussi pour la commission de l'économie.

Féminisme et égalité : dossier fiscal de l'imposition individuelle

L'initiative sur l'imposition individuelle, déposée en 2022 par les femmes PLR, a abouti à un projet de loi traité par ma commission et fait actuellement l'objet d'un débat intense entre les chambres. Je me suis exprimée régulièrement sur ce thème, tant au Parlement que dans les médias, pour défendre ce changement de système. Je suis en effet très favorable à supprimer cette pénalité fiscale du mariage et ce frein supplémentaire à la carrière des femmes. (Lire à ce sujet les articles parus dans Le Temps - [Faire le pari économique de l'imposition individuelle](#) et [Imposition individuelle: «Il faut désormais sortir des stéréotypes conservateurs»](#)).

Les débats se poursuivent cette année.

Justice, transparence, protection et information des consommatrices et consommateurs

Plateformes de commerce en ligne

Le commerce en ligne prend de plus en plus d'importance en Suisse. Toutefois, les règles légales applicables ne sont pas adaptées à ce modèle économique. Pour faire face à cet enjeu, nous devons réguler plusieurs aspects en lien avec les responsabilités des plateformes, le référent juridique, les dark patterns qui poussent à la surconsommation, le ciblage publicitaire et le profilage. J'ai notamment interpellé le Conseil fédéral sur [les droits de la population face aux grandes plateformes](#), sur [la responsabilité juridique de ces acteurs](#), et j'ai demandé de les [obliger à désigner un représentant juridique en Suisse](#) et à [adapter le cadre légal pour couvrir également l'importation d'objets usuels destinés à un usage domestique privé](#). Un autre exemple du manque de protection des acheteurs et acheteuses peut être identifié lors du [transfert des risques liés à la livraison dans le contrat de vente](#).

J'ai coordonné une action avec Swiss Retail Federation (faitière du commerce suisse) pour qu'une motion soit déposée par des parlementaires de tous bords demandant que les plateformes étrangères soient soumises à nos lois en ce qui concerne la dangerosité des produits, des tests ayant indiqué que des produits n'étaient pas conformes à nos lois (voir à ce sujet le [reportage](#) d'À bon entendeur).

Le projet que nous attendons impatiemment de la part du Conseil fédéral devra, lui, couvrir les défis liés aux plateformes de communication, dont l'enjeu est devenu crucial pour nos démocraties.

Greenwashing, concurrence déloyale et accès à la justice

La Loi contre la concurrence déloyale (LCD) vise à garantir un marché sain, mais reste peu efficace : les procédures sont longues, les sanctions rares et modestes, et le SECO ne peut intervenir que si un certain nombre de plaintes est atteint.

J'ai donc interpellé le Conseil fédéral sur la possibilité de [renforcer les moyens d'actions dans la LCD](#) et en particulier de [renforcer les directives pour lutter contre l'écoblanchiment](#) à toutes les allégations environnementales mensongères.

Un de mes chevaux de bataille, l'action collective, a, après des années de « travail » de commission, atteint le Conseil national, donnant lieu à des débats englués de fausses informations – que j'ai tenté de réfuter avec détermination et persévérance (retrouvez l'intégralité des débats [ici](#)). Toutefois, à ma grande déception, le projet a été rejeté et a été transmis à la Commission des affaires juridiques du Conseil des États, où il risque fort d'être définitivement enterré.

Une victoire à fêter en ce qui concerne le secteur agricole et la transparence des marges, l'[initiative parlementaire pour un observatoire des prix et des marges](#) a été plébiscitée par le Conseil national. Elle avait été rejetée à une voix par la commission des États et doit donc désormais repasser par la Chambre haute. Aujourd'hui, ce secret profite essentiellement aux intermédiaires, distributeurs en tête, au détriment des agriculteurs et des consommatrices et consommateurs.

Merci pour votre confiance et votre soutien. Ils renforcent ma détermination à poursuivre mon engagement en faveur de notre cadre de vie, de la protection des ressources, d'une

économie suisse solide et plus durable, ainsi que pour davantage de transparence et de justice pour la population.

Les objets déposés en 2024-2025

Interpellation	<u>24.3502</u>	E-commerce. Les risques liés à la livraison doivent-ils vraiment incomber à l'acheteur ?	29.05.24
Interpellation	<u>24.3537</u>	Droits de la population face aux grandes plateformes. Qu'en est-il du commerce en ligne ?	06.06.24
Motion	<u>24.3686</u>	Mettre en place des objectifs de réutilisation du verre pour développer la filière économique des emballages	13.06.24
Motion	<u>24.3687</u>	Obligation pour les grandes plateformes de commerce en ligne établies dans un pays tiers de désigner un représentant juridique en Suisse	13.06.24
Interpellation	<u>24.4332</u>	Économie circulaire du verre. Quelles mesures pour favoriser et financer la réutilisation ?	11.12.24
Interpellation	<u>24.4363</u>	Quelle stratégie industrielle suisse dans le contexte géopolitique mouvant actuel ?	16.12.24
Interpellation	<u>24.4399</u>	Quelles responsabilités pour une plateforme de vente en ligne agissant uniquement comme intermédiaire dans le cas de produits non conformes à la législation suisse ?	18.12.24
Motion	<u>24.4619</u>	Plateformes de vente en ligne. Améliorer la protection de la santé des consommateurs en révisant la LDAI	20.12.24
Interpellation	<u>25.3109</u>	Renforcer les moyens d'action dans la loi contre la concurrence déloyale (LCD)	17.03.25
Interpellation	<u>25.3110</u>	A quand des directives sérieuses pour lutter contre l'écoblanchiment publicitaire ?	17.03.25
Motion	<u>25.3326</u>	Clarifier la portée du devoir d'information des distributeurs d'eau potable	21.03.25



Léonore Porchet
Conseillère nationale



Retour sur les sessions



Démocratie, politique étrangère et droits humains

En 2024, j'ai été profondément préoccupée par les atteintes répétées à nos droits fondamentaux et aux principes démocratiques. Le retour du nucléaire, décidé sans réelle mise en œuvre de la volonté populaire, va à l'encontre de notre tradition politique. J'ai également dénoncé la suspension de la contribution suisse à l'UNRWA en pleine catastrophe humanitaire à Gaza. Dans le même temps, on augmente le budget de l'armée, au détriment de la culture, de la coopération internationale et des droits humains.

J'ai aussi critiqué l'interdiction du Hamas, qui a été décidée alors que la Suisse maintient des relations diplomatiques avec un État qui bafoue le droit international. Cette politique étrangère m'apparaît incohérente et éloignée de notre tradition humanitaire.



Santé publique, assurance-maladie et égalité

Je me bats pour une politique de santé publique garantissant un accès universel à des soins de qualité. La réduction des inégalités sociales, la prévention, et une approche intégrée de la santé physique et mentale, tout en tenant compte des enjeux environnementaux sont les valeurs qui m'animent dans cette lutte.

C'est pourquoi, en 2024, j'ai défendu l'accès gratuit aux protections menstruelles. J'ai dénoncé l'inaction face à la hausse constante des primes d'assurance-maladie en proposant avec LES VERT·E·S une assurance-maladie payée en fonction du revenu. Avec l'appui de diabètevaud, dont je suis la présidente, j'ai déposé une motion demandant au Conseil fédéral d'introduire dans la liste LiMA une option d'achat pour les pompes à insuline afin de faciliter l'accès au traitement pour les personnes diabétiques.

J'ai également plaidé pour le renforcement du Dossier électronique du patient (DEP), qui souffre d'un sous-financement chronique, et ai proposé une stratégie nationale de santé mentale. J'ai alerté sur l'impact des aliments ultra-transformés sur la santé et ai soutenu une demande de réglementation du sucre dans les boissons.



Justice sociale, droits des femmes et égalité

Je n'ai cessé de défendre les droits des minorités et l'égalité. J'ai déposé une initiative parlementaire visant à dépénaliser l'interruption volontaire de grossesse, afin de la traiter uniquement comme une question de santé et d'autodétermination des femmes. J'ai soutenu une initiative visant à mieux accompagner les femmes ayant vécu une fausse couche ou la perte d'un enfant de même qu'une réforme du congé maternité pour inclure les cas de longues hospitalisations.

J'ai déposé des propositions contre le harcèlement sexuel au travail et en milieu scolaire, malheureusement rejetées par une majorité du Parlement insensible à ces enjeux. J'ai aussi dénoncé la collecte de données discriminatoires sur la nationalité des assuré·e·s dans le système de santé, et me suis battue pour une meilleure protection des femmes migrantes victimes de violences domestiques.

Environnement et transition écologique

Je continue de porter les valeurs vertes par le biais d'une transition écologique qui tienne compte des besoins sociaux. J'ai proposé d'augmenter les incitations à la réorientation professionnelle vers des métiers durables, et milité pour plus de transparence sur l'impact environnemental des produits alimentaires.

J'ai également demandé une révision des taux limites de pollution de l'air, en lien avec les recommandations de l'OMS, pour protéger notre santé et notre planète.

Conclusion

L'année parlementaire 2024 a été marquée par de nombreux reculs dans des domaines essentiels. Dans ce contexte, mon engagement pour des politiques publiques plus inclusives, durables et axées sur la santé et l'égalité reste essentiel. Malgré les refus de la majorité conservatrice, je continue à porter une voix féministe, écologiste et sociale sous la Coupole. Merci de votre soutien — c'est lui qui me permet de ne rien lâcher !

Retrouvez mes notes de blog résumant, session par session, mon travail parlementaire :

- [Session de printemps 2024](#)
- [Session d'été 2024](#)
- [Session d'automne 2024](#)
- [Session d'hiver 2024](#)

Objets déposés et autres activités

J'ai déposé 25 objets durant la période 2023-2024. Vous retrouverez les dépôts mentionnés dans le présent rapport et bien d'autres sur [le site du Parlement](#).

Active en commission comme à la tribune, je suis [intervenue 28 fois](#) lors des sessions 2024 dont je fais des résumés qui se trouvent sur [mon site internet](#). Je publie aussi après chaque session une newsletter à laquelle vous pouvez vous abonner (lien sur [mon site internet](#)).

Je suis également régulièrement sollicitée par les médias (vous retrouverez une sélection de mes interventions dans [ma revue de presse](#), état au 31.12.2023) et m'engage fortement [dans le milieu associatif](#). Vous retrouverez également mes liens d'intérêt [sur le site de Lobbywatch](#).

Durant cette législature, j'ai poursuivi mon engagement aux côtés de [Travail.Suisse](#), dont je suis vice-présidente. Mais aussi comme présidente de [Santé Sexuelle Suisse](#).

Et bien sûr je continue mon engagement comme co-directrice de BDFIL avec [Gaëlle Kovaliv](#).